



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

26 mai 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine tenue le 26 mai 2020, par vidéoconférence, sous la présidence du maire, Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, maire
M. Benoit Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima
M. Jean-Philippe Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
Mme Suzie Leblanc, conseillère du village de L'Île-du-Havre-Aubert
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présents :

M. Serge Rochon, directeur général
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

Mme Dominique Jutras, journaliste – Le Radar
M. Antonin Valiquette, journaliste – CFIM

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 16 h 48.

R2005-0102

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présente séance extraordinaire a fait l'objet d'une convocation signifiée par le greffier et transmise à chacun des membres du conseil en date du 25 mai dernier.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de M. Richard Leblanc,
appuyée par Mme Suzie Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
 - 3.1 Administration
 - 3.1.1 Proposition pour la tenue d'une séance extraordinaire à huis clos par vidéoconférence
 - 3.2 Services techniques et réseaux publics



Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

26 mai 2020

No. de résolution
ou annotation

- 3.2.1 Autorisation d'appels d'offres – Travaux d'asphaltage et de scellement de fissures sur le réseau routier municipal
4. Période de questions
5. Clôture de la séance

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATION

R2005-0103

Proposition pour la tenue d'une séance extraordinaire à huis clos par vidéoconférence

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix (10) jours;

CONSIDÉRANT les décrets numéros 222-2020 du 20 mars 2020, 388-2020 du 29 mars 2020, 418-2020 du 7 avril 2020, 460-2020 du 15 avril 2020, 478-2020 du 22 avril 2020, 483-2020 du 29 avril 2020, 501-2020 du 6 mai 2020, 509-2020 du 13 mai 2020 ainsi que le décret 531-2020 du 20 mai 2020 qui prolonge cet état d'urgence jusqu'au 27 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance extraordinaire soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Jean-Philippe Déraspe,
appuyée par M. Gaétan Richard,
il est résolu à l'unanimité

que la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence.



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

26 mai 2020

SERVICES TECHNIQUES ET DES RÉSEAUX PUBLICS

R2005-0104

Autorisation d'appels d'offres – Travaux d'asphaltage et de scellement de fissures sur le réseau routier municipal

CONSIDÉRANT QUE le conseil prévoit réaliser des travaux de voirie et d'asphaltage sur son réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT l'adoption en 2019, du règlement d'emprunt n° 2019-06 portant sur le financement de ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE les priorités en matière de travaux d'asphaltage ont été présentées au conseil pour approbation par la Direction des services techniques et des réseaux publics;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc,
appuyée par Mme Suzie Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

d'approuver la planification des travaux d'asphaltage telle qu'elle a été présentée au conseil en date du 5 mai 2020;

d'autoriser la directrice des services techniques, Caroline Richard, à préparer les documents et devis nécessaires au lancement des appels d'offres relatifs aux travaux d'asphaltage et aux travaux de scellements de fissures pour l'année en cours.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

R2005-0105

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Gaétan Richard,
appuyée par M. Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité

de lever la séance à 16 h 52.

Jonathan Lapierre, maire

Jean-Yves Lebreux, greffier